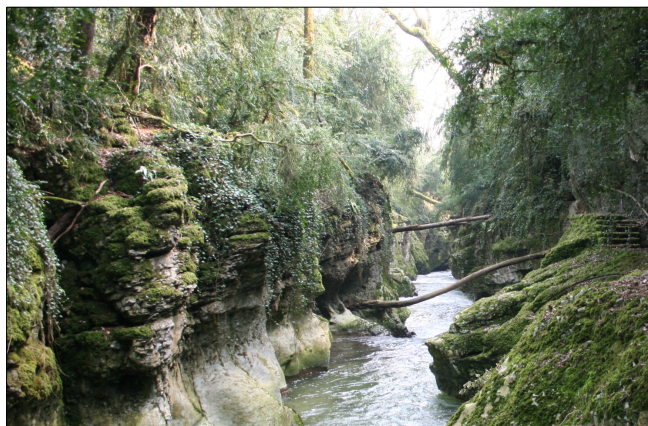




Site classé
Patrimoine
national



Gorges du Sierroz

Savoie

Date de l'arrêté : 21 mai 1910

Commune : Grésy-sur-Aix

Superficie : 2,32 ha

En 1910, les Gorges du Sierroz attirent tout ce que la Savoie compte de visiteurs prestigieux, les têtes couronnées européennes en cure thermale à Aix-les-Bains par exemple. Il faut dire que ces gorges naturelles, entaillées par le cours d'eau sur environ un kilomètre, ont déjà assis leur réputation depuis une trentaine d'années : en 1881, les visites sont déjà payantes. On les parcourait à l'aval sur un bateau, sur un plan d'eau retenu par un barrage. À l'amont, des passages avaient été taillés dans la roche et des passerelles aménagées pour ces dames en crinolines et ces messieurs en haut-de-forme.

Plus bas, se succédaient des moulins et les gorges étaient alors situées dans une zone rurale paisible.

Un siècle plus tard, le site est cerné de toutes parts : sur la rive droite, un lotissement interdit désormais l'accès au sud, car des propriétaires se sont illégalement octroyés la jouissance des berges, jusque-là longées par un chemin de halage. La voie ferrée longe les constructions en rive gauche, près du péage autoroutier, non loin de la zone commerciale. Le nord est resté agricole.

Les visites des gorges ont cessé après que les passerelles ont été emportées par les crues de juillet 1980. Le bateau avait lui-même cessé de fonctionner en 1972. Les berges s'embroussaillent de ronces et de frênes et le spectaculaire patrimoine bâti de moulins et de scierie s'effondre, abandonné et petit à petit envahi par la végétation. Le site est devenu une friche touristique.

Type d'intérêt

Pittoresque

Accès

Non accessible

Autres observations

Une association locale, *Au cœur des gorges du Sierroz*, s'est constituée en 2010 pour sauver le site naturel et patrimonial des gorges et des moulins et mobilise les pouvoirs publics afin d'engager sa remise en état.

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013

